

## AGRESSION

Ce mercredi 7 mai au C1, un détenu connu pour des faits de violences sur le personnel dans l'intégralité des établissements de sa peine actuelle a récidivé sur son bâtiment. Non content d'en découdre avec un codétenu, la surveillante proche de la bagarre reçoit un coup sous l'œil.

Le détenu est conduit au quartier disciplinaire, et la surveillante, choquée et présentant une plaie ouverte, est prise en charge par le service médical local, puis emmenée aux urgences. Trois jours d'ITT lui seront octroyés immédiatement, et un dépôt de plainte est effectué.

Cet incident nous rappelle à quel point ce profil de détenu n'a pas sa place en détention classique.

Le bureau local a eu accès à l'intégralité de ses faits et gestes sur le C1, et l'on se demande pourquoi il est resté sur cette aile.

Pourtant, le C0 ou le B0 semblent mieux convenir à ce profil. Récemment, il prenait de plus en plus d'assurance sur son aile : insultes aux agents, violences sur codétenus, yo-yo, accumulation de médicaments et codes PCS à gogo pour les dernières découvertes.

Le chef d'établissement nous a déjà confirmé la demande d'exclusion de ce détenu.

**Le centre de détention d'Uzerche n'est pas adapté à cette population pénale violente. Notre capacité de sanction (quartier de 6 places) est trop limitée. Encore une fois, il a fallu lever une sanction disciplinaire en cours pour mettre ce détenu en prévention.**

Gageons que les groupes de travail en cours sur l'établissement apporteront des solutions pérennes et dissuasives à ces comportements violents.

**Le bureau UFAP-UNSa Justice local souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et l'accompagnera, si elle le souhaite, dans ses procédures administratives.**

Le 09/05/2025, le secrétaire local